Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

# POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Poste :** Gestionnaire des programmes de mieux-être communautaire
**Ministère :** Santé

**Localité :** Iqaluit

**Numéro de référence :** 10-506291

**Type d'emploi :** Poste permanent

**Salaire :** 99 743 $ par année (37,5 heures/semaine)

**Indemnité de vie dans le Nord :** 15 016 $ par année
**Statut syndical :** Groupe des employés exclus (EXC)
**Logement :** Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste.
**Date de clôture :** Le 30 octobre 2020 à 23h59 (HE)

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous l'autorité de la directrice territoriale ou du directeur territorial de la santé des populations, la ou le gestionnaire des programmes de mieux-être communautaire a pour mandat d'assurer l'encadrement de l'équipe chargée de ces programmes ainsi que des projets spéciaux. Les programmes de mieux-être communautaire financent différents projets visant à améliorer la santé et le bienêtre des personnes, des familles et de la population. Ils ont pour but de promouvoir la santé et le bienêtre des Nunavummiutes et Nunavummiuts, de faire connaitre les programmes culturels et traditionnels et de favoriser le renforcement des capacités.

La ou le titulaire du poste gère et administre directement un fonds d'une valeur approximative de huit-millions de dollars, une somme versée annuellement aux termes de l'entente sur le mieux-être au Nunavut qui permet de financer les programmes de mieux-être communautaire et le renforcement des capacités communautaires. Elle ou il s'occupe aussi, en collaboration avec la directrice ou le directeur, de la planification et de l'administration des fonds destinés aux programmes, soit quelque deux-millions de dollars par année. Avec l'aide de la directrice ou du directeur, elle ou il assure en outre la gestion du plan de santé de l'entente sur le mieux-être au Nunavut et veille à ce que les activités, les ententes de financement, le cadre de responsabilisation et les projets soient exécutés de la bonne façon et dans les délais prévus.

La ou le titulaire veille par ailleurs à la gestion d'une approche communautaire intégrée et coordonnée, axée sur la famille, pour le développement des programmes de mieux-être communautaire dans le territoire et s'assure que les ressources financières et humaines qui y sont allouées suffisent. Enfin, elle ou il voit également à ce que la prestation des programmes communautaires se fasse d'une façon responsable, qui respecte les lignes directrices applicables du gouvernement fédéral, qui répond aux besoins des communautés du Nunavut et qui cadre avec les priorités du ministère de la Santé.

La personne idéale possède un diplôme reconnu en santé, en sciences sociales ou dans un domaine connexe ainsi que trois (3) années d'expérience en administration de la santé ou dans un domaine semblable, dont deux (2) en gestion de projets ou en encadrement de programmes, et de deux (2) années d'expérience en supervision de personnel. Le fait de détenir une maitrise reconnue dans un domaine pertinent constitue un atout.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut (inuinnaqtun), l'anglais et le français. La maitrise d'au moins deux d'entre elles est aussi un atout, tout comme la connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit.

Les candidatures affichant une combinaison acceptable d'études et d'expérience qui équivaut aux exigences pourraient être prises en considération.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

**Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

**COORDONNÉES :** Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succ. 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/public-jobs

**Téléphone :** 867 975-6222
**Sans frais :** 1 888 668-9993
**Télécopieur :** 867 975-6220
**Courriel :** gnhr@gov.nu.ca